

3^e CIRCUIT NATIONAL DV PARIS-CEFC



COMPÉTITIONS D'ÉPÉE HANDISPORT DÉFICIENT·ES VISUEL·LES

Samedi 1^{er} mars 2025
Gymnase Léon Gambetta
Paris 20^e
Entrée libre et gratuite



GRAND RENDEZ-VOUS D'ESCRIME HANDISPORT AU CEFC

MERCREDI 26 - VENDREDI 28 FÉVRIER 2025
SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 MARS 2025
GYMNASÉ DU COLLÈGE LÉON GAMBETTA
153 AV. LÉON GAMBETTA - 75020 PARIS

Cher·ères Maître·sses, Cher·ères Président·es de club,
Cher·ères escrimeur·ses,

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour :

- / Le Championnat régional Île-de-France d'escrime fauteuil*
- / La troisième édition du Circuit national déficient·es visuel·les Paris-CEFC*
- / Le stage de formation escrime handisport*

Ces épreuves sont ouvertes aux escrimeurs·euses à partir de la catégorie M20 hommes et femmes, handis et valides.

Elles sont organisées avec le soutien de la Ville de Paris et de la Mairie du 20^e arrondissement, ainsi qu'en partenariat avec la Fédération française handisport, le Comité régional handisport d'Île-de-France et la Commission nationale d'escrime handisport.

L'événement accueillera, au gymnase du collège Léon Gambetta, 20^e arrondissement, les escrimeurs·euses parisien·nes, francilien·nes, français·es et des délégations venues d'Europe.

Ouverte au grand public - entrée libre - cette manifestation participe de l'effort général de sensibilisation au handicap et à la promotion du sport pour toutes et tous. Dans un esprit inclusif, les épreuves seront ouvertes aux athlètes valides tirant dans les conditions des compétiteurs·rices handis.



**3^E CIRCUIT
NATIONAL DV
PARIS-CEFC**
COMPÉTITIONS
D'ÉPÉE
DÉFICIENT·ES
VISUEL·LES
1^{er} mars 2025

PROGRAMME DES ÉPREUVES

SAMEDI **1^{ER} MARS 2025** **COMPÉTITIONS** **EN INDIVIDUEL**

- 8h00** Ouverture de la salle
- 13h00** Appel /
Inscriptions des tireurs·euses
- 13h30** **Scratch / Dernier appel**
- 14h00** Début des poules

SOIRÉE FESTIVE

- 19h30** Cocktail dînatoire et soirée
de gala avec orchestre

RÈGLEMENT SPORTIF

ART. 1 - RÈGLEMENT

Le règlement sportif suit, en substance, ceux de la Commission nationale d'escrime handisport, la FFH, la FFE et la FIE, avec quelques éléments propres aux organisateurs, au règlement intérieur du CEFC et à la mise en situation DV des athlètes valides pour cette compétition ouverte à tous.

Les inscrit-es doivent être en possession d'une licence FFH, FFE ou de la fédération dont ils-elles dépendent. Les athlètes doivent posséder un matériel et une tenue conformes aux règlements de la Commission nationale d'escrime handisport, la FFH, la FFE ou la FIE.

ART. 2 - DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le directoire technique est formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il est habilité à prendre toute décision utile, en conformité avec les règlements de la Commission nationale d'escrime handisport, la FFH, la FFE ou la FIE.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participant-es aux épreuves.

ART. 3 - ARBITRAGE

Chaque club doit fournir 1 arbitre :

- à partir de 4 athlètes engagé-es.

Chaque club doit fournir 2 arbitres :

- à partir de 9 athlètes engagé-es.

À défaut d'arbitre, le-la maître-esse d'armes du club déficient sera chargé-e de l'arbitrage.

Niveau des arbitres requis : régional, national ou international.

ART. 4 - ESCRIME POUR TOUS-TES

Toutes les personnes inscrites acceptent et s'engagent à respecter les règles d'accueil et d'adaptation. Elles devront tirer dans les conditions DV (déficients visuels).

Les accompagnateur-trices ont le droit d'accès à l'espace de compétition ; à défaut un-e bénévole du CEFC par athlète est désigné-e par le comité d'organisation.

ART. 5 - CATÉGORIES ET TARIFS

- Inscription épreuves individuelles hommes et femmes : **15 € par personne**
- Participation à la soirée festive : **20 € par personne**

ART. 6 - ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront avant le **mercredi 26 février 2025, 23h59**

- Les paiements, pour s'acquitter des frais d'engagement aux compétitions individuels s'effectuent sur le site du CEFC, via le formulaire de paiement HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-franco-cubain/evenements/inscription-au-competition-cndv-paris-cefc-2>



ou scanner le QR Code directement sur votre téléphone ou votre tablette pour une inscription immédiate.

MATÉRIEL

- Compétition à l'épée électrique, tous types de lames autorisés, maraging ou non ;
- FIE CE : sous-cuirasse 800N obligatoire ;
- FFE/CE ou FIE/CE : tenue 350N - norme CE obligatoire ;
- Pour les masques d'escrime à languette métallique : application de la réglementation FIE sur le système de fixation double attache du bandeau cervical des tireur-euses ;
- Pour les masques d'escrime sans languette métallique : l'attache principale doit être réalisée avec trois fermetures. L'utilisation de l'attache magnétique, qui existe déjà, reste obligatoire (cf. m.25.7 du règlement du matériel de la FIE) ;
- Port de lunettes handisport occultantes obligatoires sous le masque d'escrime pour tous-tes.

FORMULE DES COMPÉTITIONS

- Formule mixte handis et valides, épreuve individuelle ; formule adaptée si moins de 5 tireur-euses inscrit-es, la formule sera mixte hommes et dames ;
- 1 tour de poule, 5 touches, 3 minutes, avec décalage par sexe, club et nation, sans éliminé-es ;
- À l'issue du tour de poule, division par sexe (en fonction du nombre de tireur-euses participant-es, toutes places tirées) ;
- Match de tableau à élimination directe : match long à 15 touches, 3 x 3 minutes ; pause 1 minute à 8 touches ;
- Toutes places tirées ;
- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, « mort subite » en 1 minute ;
- Récompenses et lots pour les 3 premier-ères athlètes hommes et dames, diplômes pour tous-tes les participant-es.



STAGE
DE FORMATION
ESCRIME
HANDISPORT
26-28 février 2025

STAGE DE PRÉPARATION À LA COMPÉTITION ATHLÉTIQUE ET FORMATION AUX TROIS ARMES

POUR QUI ?

- Ouvert à tous·tes tireur·euses à partir de la catégorie M20 : handis et valides, épée, fleuret, sabre en fauteuil et escrime déficients visuels (DV) ;
- Ouvert aux maître·sses d'armes, BPJEPS, DEJEPS, APSA et arbitres en formation qui veulent se perfectionner et approfondir leurs connaissances dans l'escrime handisport ;
- Places limitées à 20 athlètes ;
- Places limitées à 10 cadres ;
- Programme de 3 jours (assauts, leçons individuelles et collectives).

DÉTAILS PRATIQUES

- **Lieu** : gymnase du collège Léon Gambetta ;
- **Date** : du mercredi 26 au vendredi 28 février 2025 ;
- **Horaires** : accueil mercredi 26 février à 10h15, fin du stage vendredi 28 à 16h30 ;
- **Déplacement** : à la charge de chaque participant ;
- **Les petits plus** : parking gratuit dans la cour du collège Léon Gambetta.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- **Matériel** : Prévoyez votre équipement complet d'escrime (vos armes pratiquées), fauteuils si besoin, tenue de sport pour les échauffements et gourde ;
- Pour le maître d'armes et autres diplômés prévoir le matériel personnel adapté à l'enseignement ;
- Repas inclus selon la formule .

PARTICIPATION FINANCIÈRE

- **Formule par jour : 33 €** ; ce tarif comprend le coaching en leçon collective et le suivi pédagogique dirigés par un cadre spécialisé, repas non inclus.
- **Formule All-inclusive : 120 €** ; ce tarif comprend le coaching personnalisé par athlètes et cadres participants, leçons individuelles et collectives, suivi pédagogique et le repas du midi.

S'inscrire au stage de formation :

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-franco-cubain/evenements/inscription-au-stage-international-dv-2>



**INFOS
PRATIQUES**

HÉBERGEMENT

Hôtels à proximité du collège Léon Gambetta

153 avenue Léon Gambetta – 75020 PARIS

Les réservations des hôtels sont à la charge
des tireurs-euses ou des clubs

NOVOTEL PARIS EST****

1 avenue de la République - 93170 Bagnole

Tél. +33 (0)1 49 93 63 00

<https://all.accor.com/hotel/0380/index.fr.shtml>

HÔTEL PARIS GAMBETTA***

112 avenue du Père Lachaise - 75020 Paris

Tél. +33 (0)1 47 97 76 57

<https://www.hotelparisgambetta.com/>

PANAM HÔTEL PARIS GAMBETTA

208 rue des Pyrénées - 75020 Paris

Tel : +33 (0)1 46 36 97 48

<https://www.panamhotel.fr/>

IBIS PARIS PÈRE LACHAISE***

80 rue de la Folie Régnault - 75011 Paris

Tél. +33 (0)1 53 36 82 92

<https://all.accor.com/hotel/2076/index.fr.shtml>

CAMPANILE PARIS EST PORTE DE BAGNOLET***

28 avenue du Général de Gaulle - 93170 Bagnole

Tél. +33 (0)1 48 97 36 00

<https://paris-est-porte-de-bagnolet.campanile.com/fr-fr/>

HÔTEL NADAUD**

8 rue de la Bidassoa - 75020 Paris

Tél. +33 (0)1 46 36 87 79

<https://www.nadaud-hotel.com/>

HÔTEL FI PARIS PORTE DE MONTREUIL

Zac Eugène Barlain - 290-302 rue Étienne Marcel -
93170 Bagnole

Tél. +33 (0)8 91 70 53 49

<https://all.accor.com/hotel/3488/index.fr.shtml>

AUBERGE DE JEUNESSE PARIS LE D'ARTAGNAN

80 rue Vitruve - 75020 Paris

Tél. +33 (0)1 40 32 34 56

<https://www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/paris-le-dartagnan/>

JO&JOE PARIS NATION

61 rue de Buzenval - 75020 Paris

Tél. +33 (0)1 87 53 51 40

<https://www.joandjoe.com/paris-nation/fr/>

B&B HOTEL PARIS PORTE DES LILAS

23 avenue René Fonck - 75019 Paris

Tél. +33 (0)8 92 70 18 80

https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/paris-porte-des-lilas?utm_source=googlemaps&utm_medium=fichehotel&utm_campaign=yext

QUAND ET OÙ ?

**DU MERCREDI 26 AU VENDREDI 28
FÉVRIER 2025**

**SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 MARS
2025 DE 8H À 18H**

**GYMNASE DU COLLÈGE
LÉON GAMBETTA**

153 avenue Léon Gambetta - 75020 Paris

Entrée libre et gratuite

Méto lignes 2 et 3 : station Gambetta

Méto ligne 3bis : station Saint-Fargeau

Méto ligne 11 : station Porte des Lilas

Tram ligne T3b : station Adrienne Bolland

Bus 61, 64 et 96 : arrêt Saint-Fargeau

Vélib : station n°20037 - Gambetta - Saint-Fargeau

Parking gratuit disponible dans la cour du collège
pour les athlètes et accompagnants.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez
contacter :

> 06 63 83 66 60

> secretariat@cefc.fr

Ou :

> Maître Eddy Patterson Betancourt 06 66 92 92 56

> Maître Pablo Rey 07 66 55 81 73

> Maître Thomas Fioretti 06 85 70 08 29

LES PETITS PLUS

• Une buvette

• Un médecin

NAVETTES

Un service de navettes gratuites sera mise à dispo-
sition pour les arrivées et départs des athlètes et
accompagnateur-rices à partir des deux aéroports
parisiens, Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle ainsi que
de la gare de Lyon.

Inscription en ligne sur le site de la compétition
avant le **lundi 24 février 2025**.

Attention : passé ce délai, aucune réservation
navette ne sera assurée par l'organisateur de l'évé-
nement.

Horaires des navettes

Arrivée mardi 25 février 2025 : une navette le matin
et une l'après-midi.

Arrivée vendredi 28 février 2025 : une navette le
matin et une l'après-midi.

Départ dimanche 2 mars 2025 : un départ l'après-
midi et un départ à l'issue de la compétition pour les
athlètes qui vont jusqu'en finale.

Les organisateur.rices déclinent toute responsabilité
en cas de perte, vol ou accident pouvant survenir
pendant la compétition.

